



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2016

Excusés : A. Broucke (pouvoir à B. Denis), Y. Ripet (pouvoir à O. Chanel)

Secrétaire de séance : B. Denis

DELIBERATIONS

- Avenant n°1 avec le Cabinet d'Architecte Arcanne pour intégrer l'option DWG dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du restaurant scolaire : reprise de la phase APD (avant-projet - reprise de plans) pour un montant de 8 000 € et dépôt d'un permis modificatif entraînent également un surcoût supplémentaire de 2 000 €. *(vote à l'unanimité)*
- Cession d'une bande de terrain de la parcelle cadastrée C453 à l'EPORA pour la création d'une voie de desserte pour le projet centre village (désaffectation et déclassement du domaine public). *(vote à l'unanimité)*
- Délibération vente lots du terrain communal parcelle A354 (Les Moirouds) : autorisation au Maire pour signer un compromis de vente pour le lot B d'une surface de 1001 m² (835 m² hors chemin d'accès) pour un montant de 99 000 € *(vote à l'unanimité)* ainsi que pour le lot A d'une surface de 840 m² pour un montant de 99 000 €. *(vote à l'unanimité)*
- Transfert des charges de l'Office du Tourisme de Bourgoin-Jallieu (CLECT 2016) à la CAPI (compétence obligatoire des ECPI à compter du 1^{er} janvier 2017) afin d'assurer la neutralité financière des conseils municipaux. *(12 voix pour et une voix contre)*
- Suppression/création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe (passage de CDD en CDI) : suppression du CDD *(vote à l'unanimité)* et création du CDI. *(vote à l'unanimité)*
- Suppression/création d'un poste d'agent d'animation de 2^{ème} classe pour régularisation du nombre d'heures. *(vote à l'unanimité)*
- Suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe. *(vote à l'unanimité)*

COMPTE-RENDUS DE REUNIONS

- Commission Ecole le 28/07 : pour faire le point sur les travaux divers et organiser la rotation des enfants sur les ateliers des TAP pour le premier trimestre ; à la fin août, 8 élèves nouvellement arrivés sur la commune ont été intégrés aux groupes constitués.
- Rencontre avec le Directeur de l'école le 28/08 : pour faire le point sur les travaux réalisés.
- Réunion avec le personnel de l'école le 30/08 : pour faire le point sur l'organisation.

INFORMATIONS :

- Recensement de la population 2017 : il se fera entre le 19 janvier et le 18 février 2017 : si une personne actuellement sans emploi est intéressée, elle peut se manifester à la Mairie (elle devra présenter son CV).
- Prochaine purge des eaux le 19 octobre
- Prochaine réunion du Conseil Municipal le 5 octobre à 20h30